4ème NATIONAL DE FOOTBALL AUTOARBITRE A 7
+ DE 30 ANS

CONDITIONS de PARTICIPATION

- L'équipe présente **9 joueurs minimum le week-end du National** et dispose à minima de **12 licences omnisports annuelles enregistrées au plus tard le 31 janvier 2021 (non compris autorisation, carte initiative populaire, carte 4 mois).** Avec moins de 9 joueurs ou un joueur non qualifié constaté lors des contrôles (**le contrôle des licences se fera le samedi avant 13h pour toutes les équipes en présence obligatoirement de l'ensemble des joueurs et avant le début du tournoi**), l'équipe est déclassée.
- L'équipe est au moins dans sa seconde saison de pratique et reconnue par le comité capable de bien s'organiser.
- Il peut s'agir d'une entente de clubs (2 maximum)
- L'équipe maîtrise l'esprit de l'activité et particulièrement l'autoarbitrage
- Ne participe pas deux saisons de suite si d'autres équipes sont candidates dans le comité
- **Les participants ne peuvent être nés après le 31 décembre 1991**
- Être informé du règlement du National de FOOT A7 (ci-joint).

CLUB : ..... Sigle: .....

Comité départemental FSGT : .....

1er RESPONSABLE

NOM : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....Ville : .....

E-mail : .....@.....

Tél : Fixe: .....Portable : .....

2ème RESPONSABLE

NOM : .....Prénom : .....

E-mail : .....@.....

Tél : Fixe: .....Portable : .....

Avis du Comité : **Le comité valide la participation du club : .....**
Date, nom du responsable, signature et cachet du comité :

Bulletin d'inscription à renvoyer **avant le 26 février 2021** dernier délai
par courrier à FSGT - FOOT A 7 14 rue de Scandicci 93500 Pantin